

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 19 juin 2020

APPROBATION DES  
COMPTES DE  
GESTION 2019

N° CS2020-15

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 25  
Pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt le dix-neuf juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 12 juin 2020

Secrétaire de séance : Jean NEURY

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE- M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard BOCCARD – M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Muriel BENIER – M. Jean-François OBEZ, suppléant de Mme Judith HEBERT – M. François DEVILLE, suppléant de M. Claude MANILLIER

- Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Muriel BENIER – Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ - M. Claude MANILLIER – M. Christian PERRIOT

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019

Monsieur le Receveur a dressé le compte de gestion 2019 du Budget Principal du Pôle métropolitain du Genevois français à partir du budget primitif de l'exercice 2019 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux de mandats. Les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état de restes à recouvrer et l'état des restes à payer sont également réalisés.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget Principal du receveur syndical

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 25.06.20

Publié ou notifié le 25.06.20

Le Président,  
Jean DENAIS

